

Erasmus+ Action clé 1 Projet de mobilité dans l'enseignement supérieur entre Pays « Programme » Bilan de l'année académique 2014-2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles - **Sélection de bonnes pratiques**

BESOINS SPECIFIQUES

UCL

La participation au Programme Erasmus+ des personnes à besoins spécifiques est gérée en étroite collaboration entre deux services distincts : l'ADRI, le service qui gère les bourses, et Aide-Handi, service de soutien et d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques.

Dans le cadre d'un projet de mobilité étudiant, l'équipe Aide-Handi établit un plan d'accompagnement sur mesure et aide notamment l'étudiant à mettre au point son budget. Chaque dépense est validée par la coordinatrice d'Aide-Handi avant le remboursement par ADRI.

Les étudiants entrants avec besoins spécifiques peuvent également s'adresser à Aide-Handi, notamment pour faciliter la recherche d'un logement adapté. A cet effet, le Service des logements de l'UCL propose, en fonction des disponibilités, des logements accessibles aux étudiants handicapés désireux de loger sur le site, soit dans un communautaire de type classique ou "à projet", soit dans un logement individuel. Plusieurs logements sont adaptés aux handicaps sévères ou aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, il existe à Louvain-la-Neuve un kot-à-projet, le "Kotidien", qui va à la rencontre des étudiants en situation d'handicap et leur propose un soutien régulier notamment lors des déplacements. Il organise aussi diverses activités comme des soupers dans le noir ou des soirées de cinéma adapté.